

MARIE-VICTORIN			
Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Gérard-Filion	Ida Francoeur
André-Laurendeau	Isabelle Rousseau	Guillaume-Vignal	Denise Mayen
Antoine-Brossard	Louise Lalumière	Hubert-Perron	Gesner Joseph
Armand-Racicot	Nicolas Lamarre-Tremblay	Jacques-Ouellette	Stéphane Lambert
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Jacques-Rousseau	Guylaine Charron
Bourgeoys-Champagnat	Myriame Roy	Joseph-De Sérigny	ABSENT
Carillon	ABSENT	Lajeunesse	Francesca Waltzing (s)
Charles-Bruneau	Patrick Côté	Laurent-Benoît	Steve Bergeron
Charles-LeMoyne	Micaël Monette Marie-Ève Bouchard (s)	Lionel-Groulx	Robert Samson
Christ-Roi	Nicola Grenon Mariève Beaudoin-Sullivan (s)	Marie-Victorin (Brossard)	Élizabeth Sabourin
Curé-Lequin	Yannick Cyr	Marie-Victorin (Longueuil)	Dominic Rocheleau Francis Primeau (s)
D'Iberville	Amel Chaman	Maurice-LDuplessis	ABSENT
De La Mosaïque	El Mostafa Boudraa	Mgr.AMParent	AUCUN
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	Mylène Boisselle	Paul Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Mille-Fleurs	Philippe Duhaime	Pierre-D'Iberville	Julie Lessard
Des Petits Explorateurs	ABSENT	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	ABSENT	Préville	Géraldine Ramsay-Lemelin
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	Anne-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	Catherine Valotaire	Sainte-Claire (Brossard)	Sorel Lorence Kanghem
Du Tournesol	Caroline Bilodeau	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
École du secteur C	Marc-André Guay-Vinet	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier (s)
Éi de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Joseph	ABSENT
Éi du Vieux-Longueuil	Annie Lortie	Saint-Jude	AUCUN
Éi Lucille-Teasdale	Nora Hank	Saint-Laurent	Maude La Roche
École régionale du Vent- Nouveau	Alain Daigneault	Saint-Romain	Marc-André Gélinas
École secondaire de l'Agora	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École secondaire Saint- Edmond	ABSENT	Tourterelle	Caroline Ménard
École spécialisée des Remparts	AUCUN	Personnel	
Félix-Leclerc	Mathieu Tremblay	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Autres participants	
Gentilly	ABSENT	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Dir. adj., service d'enseignement, Ress. éd.	Paule Dallaire
Georges-P.Vanier	Ian Bailey	Responsable des relations avec l'école et la communauté, Alloprof	Ève Amabili-Rivest

52 signatures, 49 écoles représentées sur 64.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 23, le guorum est constaté.

2) PAROLE À LA PRÉSIDENCE SORTANTE / MOT DE BIENVENUE

La présidente souhaite la bienvenue à cette première rencontre du comité de parents 2017-2018!

2.1 Nominations à la CSMV

La présidente informe l'assemblée des nouvelles nominations faites à la CSMV. M^{me} France Blouin a été nommée directrice générale adjointe le 7 juillet 2017. M. Patrick Cavanagh a été nommé au poste de directeur du service de l'organisation et du transport scolaire, en remplacement de M. Pierre Vocino.

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP-20171113-01

Sur la proposition de Stéphane Lambert, secondé par Mathieu Tremblay, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes : point 11, qui devait être présenté par Tyna Phaneuf, absente aujourd'hui, sera présenté au point 4.5 par la CSMV. Le point 11 sera remplacé par « Nomination d'un représentant substitut à la FCPQ » puisque la représentante a démissionné.

Adopté à l'unanimité

4) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

4.1 Calendriers scolaires 2018-2019

Avant de procéder à la présentation du point, la directrice générale adjointe de la CSMV qui participe au comité de parents, M^{me} Sylvie Caron, se présente aux nouveaux représentants et remercie tous les membres pour leur implication et leur dévouement.

Elle les informe du processus d'adoption des différents dossiers : certains dossiers doivent être présentés au CP, afin d'être présentés aux CÉ, retournent au CP pour recommandation d'adoption au conseil des commissaires (CC).

Ce premier dossier, celui des calendriers scolaires 2018-2019, doit être adopté au CC du 23 janvier 2018. On explique que le bloc de congés du mois de novembre convient davantage au secteur primaire puisqu'il coïncide avec la production du bulletin de la première étape. Le bloc de février convient quant à lui davantage au secteur secondaire puisqu'il coïncide avec la date limite pour finaliser les dossiers pour le collégial.

Les équipes-écoles déterminent 2 journées pédagogiques mobiles. Il y a également deux journées pédagogiques supplémentaires à fixer par les équipes-écoles pour pallier aux situations imprévues entraînant la fermeture des écoles.

La semaine de relâche est fixée en même temps que celle des commissions scolaires des Patriotes et des Grandes Seigneuries.

4.2 PTRDI

Le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) de la CSMV répond à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (LIP). Ce document, réalisé chaque année, établit la répartition et la destination des immeubles de la CSMV pour les trois prochaines années. On y retrouve également la capacité d'accueil des écoles et des centres ainsi que les prévisions des effectifs scolaires pour la durée du plan.

Parmi les changements de cette année, notons :

- Modification du nom de l'école « École alternative des Quatre-Saisons ».
- Apparition de nouvelles écoles dont celle du secteur Bienville, une future école à volet alternatif à Longueuil (ouverture 2019-2020) et une école hôtelière.

Les capacités d'accueil sont en date d'aujourd'hui puisqu'elles ne peuvent pas être prévisionnelles. Exemple, l'école Sainte-Claire Brossard récupérera les locaux de l'école Tourterelle en 2019-2020. Le CP doit recommander l'adoption du PTRDI à la prochaine rencontre de décembre.

Une représentante demande si l'on peut observer les débordements avec le PTRDI. La direction répond par la négative. La CSMV aura par contre l'occasion de venir présenter ce dossier (installations modulaires temporaires) au comité de parent de décembre ou janvier.

4.3 Critères pour les écoles « 240 »

Deux modifications sont à apporter au document de présentation de dossier de la CSMV : point *But de la présentation*, remplacer « approbation » par « consultation »; point *Recommandation*, remplacer « Approuver les » par « Donner un avis favorable aux ».

Le critère 240 est exceptionnellement accordé par le ministère de l'Éducation à des écoles ayant un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse. À la CSMV, ce critère vise les écoles internationales Lucille-Teasdale et Greenfield Park. En effet, ces deux écoles sont ouvertes à l'ensemble des élèves de la CSMV, selon un mécanisme de sélection avec test d'admission. Il s'agit des mêmes critères que l'an dernier.

Le Ministère demande une liste de documents, dont l'assurance d'avoir consulté le CP. L'école internationale du Vieux-Longueuil n'est pas dans ce dossier puisqu'il s'agit d'une école de secteur. Ce n'est pas dans la visée de la CSMV, ni du MEES d'avoir de nouvelles écoles 240. Pour le secondaire, trois points de service suffisent à la demande. La CSMV préfère miser sur les écoles de quartier avec projet particulier.

4.4 Dépôt de projets de règlements

La CSMV présente quatre projets de règlements qui seront adoptés au conseil des commissaires.

4.5 Comité culturel

M^{me} Paule Dallaire fait une présentation du comité culturel de la CSMV. Les orientations de ce comité sont d'accroître l'accessibilité à la culture, de valoriser la culture, de valoriser la culture québécoise d'hier et d'aujourd'hui et de favoriser l'intégration des cultures.

Jusqu'au 13 octobre, les écoles pouvaient soumettre des demandes pour se partager l'allocation ministérielle *Sorties culturelles* de 33 000 \$. Cette allocation permettra de rembourser 75 % des frais de transport, des billets si l'activité se trouve en Montérégie.

L'allocation *Culture à l'école*, au montant de 55 000 \$, permettra de rembourser des dépenses pour des ateliers culturels à l'école. Les écoles avaient jusqu'au 13 octobre pour présenter un projet.

Enfin, une allocation de 92 000 \$ est encore disponible pour des projets relatifs à l'éducation interculturelle, visant l'intégration et la réussite des élèves issus de l'immigration. Les écoles ont encore jusqu'au 27 novembre pour soumettre leur projet.

Voici le lien vers la politique culturelle de la CSMV : https://www.csmv.qc.ca/destination-culture/. Voici le lien vers la présentation de M^{me} Dallaire :

https://drive.google.com/file/d/0B sbHJ rllz7ZnVxYTBuM0k3UEUyTWFvYS1PWEktTkxNUmxR/view?usp=sharing.

4.6 Alloprof parents

M^{me} Ève Amabili-Rivest présente le nouveau projet d'Alloprof : Alloprof parents. Il s'agit d'un service gratuit d'aide aux devoirs qui sera mis en ligne dans quelques jours. Ce service répond à une demande spécifique de la FCPQ faite au ministère de l'Éducation.

Voici le lien vers la présentation :

https://drive.google.com/file/d/0B sbHJ rllz7Ym5nMElVa1JJNGFCWWVSdm94azB3R25PcjhR/view ?usp=sharing.

Il est possible de commander du matériel promotionnel : https://www.jedonneenligne.org/alloprof/MP/.

5) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

M^{me} Caron a accompagné une élève du Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau en hôtellerie de la CSMV à Abu Dhabi. Daphné Héroux représentait le Canada en pâtisserie au Mondial des Métiers.

Le Lab-École, organisme fondé par l'architecte Pierre Thibault, le cuisinier Ricardo Larrivée et le fondateur du Grand défi Pierre Lavoie, a visité l'École du secteur C et l'École internationale du Vieux-Longueuil. Le Lab a soulevé la façon de procéder modèle de la CSMV! Selon celui-ci, la CSMV fait des écoles en fonction des besoins des élèves et des budgets alloués.

Une représentante demande à la direction la façon de procéder pour soumettre les écoles à une demande de rénovation. La direction vérifiera et fera un suivi au cours des prochaines rencontres du CP.

Depuis quelques semaines, il est question de l'absence d'éducation à la sexualité dans les écoles primaires. Une représentante demande quelle est la position de la CSMV sur cette question. Il n'y a effectivement pas d'éducation à la sexualité dans les écoles de la CSMV. La demande doit être faite par les écoles auprès des infirmières scolaires. Un conseiller pédagogique est allé à une formation de deux jours la semaine dernière. Le service des ressources éducatives de la CSMV fera un suivi sur le déploiement et la CS fera un suivi au CP.

6) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2017

Résolution No CP-20171113-02

Sous la proposition de M^{me} Élizabeth Sabourin et secondé par M. Stéphane Lambert, le procès-verbal du 16 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité

7) SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL

Pas de suivi.

8) SECRÉTARIAT DU COMITÉ DE PARENT

La présidente annonce la démission du secrétaire, M. Nicola Grenon.

9) POS PRIMAIRE VAUQUELIN

Le comité de parents n'a pas à adopter de résolution pour ce POS. En effet, la Ville de Longueuil a adopté un changement de zonage permettant la construction d'une école primaire dans le secteur Vauquelin. Ce changement est possible grâce aux résidents qui ont signé un avis de renonciation à l'ouverture d'un registre demandant la tenue d'un référendum.

Une école de 628 places sera donc construite dans le secteur de Vauquelin. Cette école accueillera les enfants de ce secteur.

10) GRILLE-MATIÈRE ÉCOLE

L'exécutif a reçu une question d'un représentant, pour savoir ce que peut faire le conseil d'établissement pour modifier la grille-matière école. La présidente explique qu'il s'agit d'un processus fastidieux. Le CÉ doit travailler de concert avec la direction. C'est aux professeurs de présenter un projet et c'est à la direction de le présenter pour approbation (et non pour adoption) au CÉ. Elle cite en exemple l'école Saint-Romain qui a réussi à modifier la grille-matière afin d'intégrer de l'anglais intensif l'an dernier. Elle invite les représentants à consulter les procès-verbaux des CÉ https://saint-romain.ecoles.csmv.qc.ca/notre-ecole/conseil-detablissement/compte-rendue/.

La présidente invite les représentants des écoles qui ont réussi à modifier la grille-matière à communiquer avec l'exécutif afin qu'il collige les différentes expériences et les mettre disponibles dans le dossier « Bons coups ». La CS informera également le CP des différents programmes disponibles.

11) RÉSOLUTION POUR REMPLACER LE REPRÉSENTANT À LA FCPQ

Résolution N°CP-20171113-03

CONSIDÉRANT la démission de la déléguée n° 2 à la FCPQ, M^{me} Karine Racette;

CONSIDÉRANT le besoin d'avoir un délégué n° 2 pour le conseil général des 17 et 18 novembre 2017; CONSIDÉRANT l'impossibilité pour le comité de parents de retourner en élection;

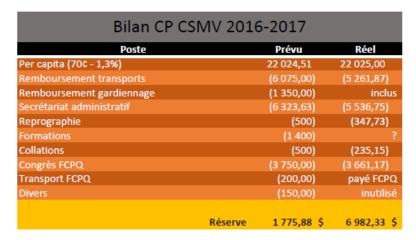
Il est proposé par M^{ME} Marie-Ève Bouchard et secondé par M. Nicola Grenon, que M. Micaël Monette soit déclaré délégué n^{o} 2 pour la FCPQ.

Adopté à l'unanimité

12) BILAN ET BUDGET DU COMITÉ DE PARENTS

12.1 Présentation et adoption du bilan 2016-2017

M. Olivier Bourreau présente le bilan financier 2016-2017 préparé par M. Grenon qui était trésorier l'an dernier. On se questionne sur le surplus réalisé qui retourne à la CSMV. Un représentant prétend que le surplus du CP de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands est rapporté à l'année suivante. Une vérification sera faite auprès de la FCPQ.



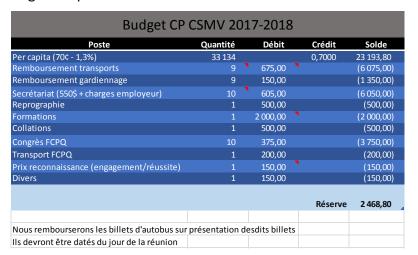
Résolution NoCP-20171113-04

Sous la proposition de M^{me} Ida Francoeur, secondé par M. Stéphane Lambert, le bilan 2016-2017 du comité de parents de la CSMV est adopté.

Adoptée à l'unanimité

12.2 Présentation et adoption du budget 2017-2018

Le trésorier rappelle qu'il est impératif de signer la feuille de présence et de rapporter les factures originales pour les remboursements.



Résolution NoCP-20171113-05

Sous la proposition de M. Steve Bergeron, secondé par M. Dominic Rocheleau, le budget 2017-2018 du comité de parents de la CSMV est adopté.

Adoptée à l'unanimité

13) Sous-comités de travail du comité de parents

La présidente présente cette résolution à propos des sous-comités de travail du comité de parents.

Un premier amendement est proposé par M. Nicola Grenon, au deuxième considérant : « préférablement un membre de l'exécutif et un membre du comité de parent ». M^{me} Hélène Garon demande le vote. Après décompte des votes, l'amendement adopté à l'unanimité.

Un deuxième amendement proposé par M. Patrick Côté, au deuxième considérant : « un nombre minimal de deux personnes, dont une (1) de l'exécutif ». Après décompte des votes, l'amendement adopté à l'unanimité.

M. Nicola Grenon demande le vote, sur l'adoption de la résolution.

Après décompte des votes, le « contre » l'emporte. La résolution suivante est rejetée à la majorité :

Rencontre des sous-comités avec la direction générale de CSMV

Résolution NoCP-20171113-06

CONSIDÉRANT que l'exécutif du comité de parents recommande qu'un nombre restreint de personnes soient présentes lors de rencontres entre les sous-comités et la direction générale de la CSMV, le tout dans un souci de faciliter les débats et la gestion des agendas de chacun;

CONSIDÉRANT que l'exécutif recommande qu'un nombre maximal de deux (2) personnes soient présentes aux rencontres entre les sous-comités et la direction générale de la CSMV;

CONSIDÉRANT que l'exécutif du comité de parents ait besoin qu'au moins un membre de l'exécutif soit présent lors de rencontres entre les sous-comités et la direction générale de la CSMV afin que celui-ci puisse lui en faire rapport;

CONSIDÉRANT qu'il serait même préférable, si le sous-comité considère possible et pratique de le faire, que les deux personnes présentes lors de ces rencontres soient des membres de l'exécutif, afin de ne pas ralentir le travail des sous-comités en cas d'absence à l'exécutif;

CONSIDÉRANT que conformément aux règles de régie internes du comité de parents, la Présidence peut également assister aux rencontres entre les sous-comités et la direction générale de la CSMV;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE MARC-ANDRÉ GUAY-VINET ET APPUYÉ PAR YANNICK CYR DE RECOMMANDER CE QUI SUIT :

QUE les sous-comités nomment un nombre maximal de deux (2) personnes pour leurs rencontres avec la direction générale;

QU' au moins une des personnes ainsi nommées, et préférablement les deux (2), soit membre de l'exécutif du Comité de parents de la CSMV.

Rejetée à la majorité

13.1 Communications

M^{me} Maryse Villeneuve fait le topo de la situation du sous-comité communications. Le sous-comité s'occupe principalement de la page Facebook du comité de parents. M^{me} Villeneuve reçoit les

informations des représentants. Il s'agit d'une plateforme alimentée par les parents pour les parents. On invite les représentants à écrire directement sur la page du comité pour communiquer avec celui-ci.

13.2 Fonctionnement des CÉ/AG de parents

Le sous-comité sera remis sur pied après le prochain exécutif.

13.3 Régie interne

Ce sous-comité sera également remis sur pied après le prochain exécutif.

13.4 Comités externes

La présidente annonce que le CP a la chance d'être représenté au CP de la CSDM. Ce CP se déroule à huis clos. Un membre de l'exécutif souhaite s'y présenter. Elle soutient également qu'un projet des présidents des CS limitrophes verra bientôt le jour pour discuter de leurs projets respectifs.

Présence d'un membre observateur au comité de parents de la CSDM

Résolution NoCP-20171113-07

CONSIDÉRANT	que le comité de parents (CP) de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV)
	aimerait étudier le fonctionnement de comités de parents d'autres commissions
	scolaires:

CONSIDÉRANT que le CP de la CSMV aimerait nommer une personne de l'exécutif pour assister aux réunions du CP de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à titre d'observateur, tout en demandant la permission au CP de la CSDM au préalable;

CONSIDÉRANT que M. Nicolas Brosseau s'est porté volontaire pour assister à une ou des réunions du CP de la CSDM;

CONSIDÉRANT que le CP de la CSMV voudrait également permettre à une autre personne désignée par l'exécutif ou, en cas d'urgence, par la Présidence, d'assister aux réunions du CP si M. Brosseau avait un empêchement;

CONSIDÉRANT que toute personne ainsi désignée fera rapport de ses observations à l'exécutif;

Il est résolu par le comité de parents, sur proposition de M. Stéphane Lambert et appuyé par M. Marc-André Guay-Vinet de recommander ce qui suit :

QUE le CP de la CSMV autorise M. Nicolas Brosseau ou toute autre personne désignée à cette fin par l'exécutif ou, s'il y a urgence, par la Présidence, à assister aux réunions du CP de la CSDM pour l'année scolaire 2017-2018;

QUE le CP demande à toute personne ainsi désignée de faire rapport de ses observations à l'exécutif.

Adopté à l'unanimité

14) PROGRAMME DE FORMATIONS

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) offre des webinaires au coût de 25 \$ par connexion. La prochaine formation « Conseil d'établissement au centre de l'école! » sera offerte le mercredi 22 novembre 2017, de 19 h à 21 h. Le mercredi 13 décembre sera présenté « Le comité de

parents : pivot de la participation parentale! », de 19 h à 21 h. D'autres webinaires sont offerts : http://www.fcpq.qc.ca/fr/formations

Les demandes de connexion seront remboursées. Maryse Villeneuve en fera l'annonce sur la page Facebook.

Si la demande se fait sentir, l'exécutif veillera à offrir la possibilité de présenter les webinaires de la FCPQ dans une salle de la CSMV.

15) PAROLES

15.1 Aux représentants de la FCPQ

La rencontre a lieu cette semaine, M^{me} Ida Francoeur en fera le résumé lors de la prochaine rencontre.

15.2 Aux parents-commissaires

M. Bruno Marcoux relève les points d'intérêt des derniers conseils des commissaires.

Lors de la réunion du 6 juillet dernier, la CSMV a annoncé la nomination de la nouvelle directrice générale adjointe, M^{me} France Blouin, et du nouveau directeur au service de l'organisation et du transport scolaire, M. Patrick Cavanagh.

À la réunion du 22 août, il fut question de l'octroi de contrat pour la construction de la nouvelle école d'hôtellerie.

La rémunération des commissaires a été votée en vertu du décret émis par le ministère de l'Éducation en juillet. Un maximum total de 197 673 \$ séparé comme suit : 13 commissaires auront 9 807 \$, la vice-présidence 12 241 \$, la vice-présidence du conseil des commissaires 12 727 \$ et la présidence 45 213 \$.

Une demande de révision de dossier a été traitée.

Une séance extraordinaire s'est tenue le 5 septembre, principalement pour traiter une demande de révision de dossier d'un élève. Celui-ci a mené à la confirmation d'intégration dans une classe spécialisée.

À la réunion du 26 septembre, le CC a rendu hommage à Alessandro Benedetti et à Nicolas Cappiello pour leur résultat suite à leur participation au concours de la journée des maths 2017 de Netmath.

Les commissaires ont approuvé la demande de changement de nom de l'École des Quatre-Saisons pour l'École alternative des Quatre-Saisons.

Des demandes ont été adressées au Ministère pour l'ajout d'espace 2017-2027 pour la formation générale dans les secteurs de Brossard, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil. Plus spécifiquement, pour l'agrandissement des écoles secteur des C, Georges-P.Vanier, Laurent-Benoit et Antoine-Brossard.

Une promesse d'achat conditionnelle du bâtiment situé sur le boulevard Quinn a été déposée. Ce terrain se trouve sur le territoire de la CSMV, mais appartient à la Commission scolaire des Patriotes.

Enfin, lors de la rencontre du 24 octobre, le conseil des commissaires a approuvé la suggestion du comité de toponymie pour le remplacement du nom d'une partie de la terrasse du Centre, qui

entoure l'école secondaire André-Laurendeau, le centre sportif Rosanne-Laflamme et l'école Héritage, qui deviendra donc la rue Jeux-du-Québec.

M^{me} Mélanie Chaussée a été nommée comme Protecteur de l'élève substitut.

Les commissaires ont procédé à l'autorisation des budgets 2017-2018 des établissements

Dépôt des états financiers et rapport émis sans réserve de l'auditeur indépendant Deloitte SENCRL. La CSMV présente un surplus de 13 924 025 \$, dont 8,361 M\$ pour les terrains, ce qui représente en somme un budget de fonctionnement de \pm 5 M\$.

La prochaine séance régulière aura lieu le 28 novembre.

15.3 Aux représentants du CCSEHDAA

M^{me} Ida Francoeur résume la première rencontre du comité EHDAA dont elle est la représentante au CP. M. Michel Rocheleau a été renommé président, et M. Nicolas Brosseau, vice-président et M. Duhaime 2^e représentant au CP.

15.4 Au représentant du comité sur le transport

M. Nicolas Brosseau a remis sa démission. Selon les règles de régie interne, on ne peut tenir d'élection après le 31 octobre. C'est donc un membre de l'exécutif qui prendra le relais. M^{me} Ida Francoeur se propose pour remplacer M. Brosseau.

Résolution NoCP-20171113-08

CONSIDÉRANT la démission du représentant du comité de transport M. Nicolas Brosseau;

CONSIDÉRANT les besoins d'avoir un représentants au comité de transport;

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour le comité de parents de retourner en élection;

IL EST PROPOSÉ PAR M. EL MOSTAFA BOUDRAA ET SECONDÉ PAR M^{ME} GUYLAINE CHARRON QUE M^{ME} IDA FRANCOEUR SOIT REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE TRANSPORT.

Adopté à l'unanimité

15.5 Au trésorier

M. Olivier Bourreau a traité ses dossiers au point 12.

15.6 Au secrétaire

Poste vacant

15.7 Aux représentants

Un suivi est demandé par rapport à la mesure 15024 offrant 1 000 \$ aux écoles pour accompagner les parents d'élèves du préscolaire et de la première année du primaire.

On souligne le bon travail et l'engagement de M. Nicola Grenon.

M. Nicola Grenon poursuivra son engagement et invite les représentants intéressés à le suivre à lui laisser leur adresse électronique.

Les représentants sont d'avis que les points de la direction générale de la CSMV prennent beaucoup de temps et qu'elle ne respecte pas son temps alloué. La présidente leur fera le message.

Des représentants manifestent du ressentiment par rapport à la réaction de certains membres de l'exécutif. Des excuses sont présentées par la personne concernée.

15.8 Au public

Pas de public.

16) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 40.

Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu, secrétaire du comité de parents de la CSMV

Catherine Valotaire, présidente